

ISSN-P : 2312-7031
ISSN-L : 3078-8234

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 18
Juin 2025

ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines

Université de Lomé

ISSN-P : 2312-7031 ; ISSN-L : 3078-8234

URL de la revue : <https://www.revue-anyasa.org>

Bases de référencement



ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés
Université de Lomé

Directeur administratif de la rédaction : Professeur Messan VIMENYO

Comité scientifique et de lecture

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Delali Komivi AVEGNON (ENS d'Atakpamé)
Professeur Komi N'KERE (Université de Lomé)
Professeur Benjamin ALLAGBE (Université d'Abomey Calavi)
Monsieur Ludovic Baïsserné PALOU, Maître de Conférences (Université de Pala)
Monsieur Pessièzoum ADJOUSSI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Iléri DANDONOUGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Nayondjoa KONLANI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Madame Koko Zébéto HOUEDAKOR, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Koffi KPOTCHOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Kodzo KPOFFON, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Eyanah ATCHOLE, Maître de Conférences (ENS d'Atakpamé)

Secrétaire de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN (MC), Tel : +228 99762908, E-mail : azonkokoku@gmail.com

Contact :

BP. 1515, Lomé

Tél. : +228 90833419 / 90192589

E-mail : revue.anyasa@gmail.com ou anyasa@revue-anyasa.org

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Éditorial

Le mot **Anyasa** prononcé Anyásã, à ne pas confondre avec ahɔhlõ, désigne en éwé « intelligence » ou « connaissance ». Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya « savoir ». Pour le caractère scientifique des travaux et la dimension universelle des recherches, le vocable a été retenu pour nommer cette Revue des Lettres et Sciences humaines que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMEs)* se propose de faire paraître deux numéros par an. La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit de structure de publication spécialisés en Lettres et Sciences humaines dans les universités francophones de l'Afrique. C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2014 la revue Anyasa afin que chaque chercheur en sciences sociales trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Charte d'éthique

Pour veiller à l'intégrité des travaux et de la diffusion des recherches scientifiques, la revue Anyasa applique les règles éthiques de la présente charte. Nous encourageons les membres du comité scientifique et de lecture, les contributeurs et les évaluateurs à les respecter.

Engagements de la revue

Le comité de rédaction a pour priorité l'amélioration de la revue anyasa, ainsi que la publication et la diffusion en ligne d'un contenu scientifique concis, exigeant et éthique.

Rôles des évaluateurs

Les évaluateurs sont sélectionnés pour leur expertise scientifique. Ils sont chargés d'évaluer les manuscrits sur leur seul contenu, sans distinction de race, de sexe, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire. Les avis rendus par les évaluateurs doivent être objectifs. Les évaluateurs sont tenus de signaler tous les articles ayant un rapport de similitude avec l'article soumis à la revue.

Publication

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article au format papier et numérique sur le site web de la revue. Les auteurs garantissent à l'éditeur de l'originalité de leur contribution et lui assurent la jouissance entière et libre des droits ainsi cédés. Si leur article est co-signé par plusieurs auteurs, l'auteur principal doit être assuré de l'accord des co-auteurs au regard de la cession de droits. Les auteurs s'engagent également à avoir pris soin d'éviter tout plagiat.

AVIS AUX AUTEURS

1. Note aux contributeurs

« ANYASA » revue des lettres et sciences humaines, publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attaché), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique, Hypothèse compris) ; Approche méthodologie ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginaires, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginaires. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 11 gras, italique)

1.2.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy. 2008, p. 18) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement.

Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continu et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, société, Paris, Gallimard, 352 p.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan, 156 p.

Sommaire

Géographie

EFFETS DE LA SPECULATION IMMOBILIERE SUR LA MOBILITE RESIDENTIELLE DANS LE GRAND ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.....	p. 1-14
<i>Kouakou Tehua Pierre DEKI, T. Bénoît DANVIDE, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU</i>	
IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DU MARAICHAGE DANS LA PREFECTURE DES LACS AU SUD-EST DU TOGO.....	p.15-32
<i>Edmond Kokou KOUNOUGNA, Abasse SEBABY, Tchégnon ABOTCHI</i>	
COLLECTIVITE TERRITORIALE DU GOLFE 7 FACE AUX DEFIS D'ACCESSIBILITE AUX EQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE ET DE BONNE GOUVERNANCE.	p.33-45
<i>Séлом Luc AFANTCHAO, Koku-Azonko FIAGAN, Edinam KOLA</i>	
LA CHAINE DE VALEUR DU MANIOC ET AUTONOMISATION FINANCIERE DE SES ACTEURS DANS LE DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (COTE D'IVOIRE)	p.46-63
<i>Souleymane SORO, Achille Roger TAPE, Kouadio Marus N'GUESSAN, Arsène DJAKO</i>	
PRIVATISATION, DECENTRALISATION REGIONALE ET ENTRETIEN ROUTIER EN MILIEU RURAL : CAS DE LA REGION DE LA BAGOUE AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE)	p. 64-81
<i>Kouadio Joseph KRA</i>	
ÉTUDE COMPARATIVE DES ALGORITHMES DE MACHINE LEARNING (RF, SVM ET CART) POUR LA CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DU SOL PAR TÉLÉDÉTECTION OPTIQUE DANS LA ZONE DU SINE SALOUM (SENEGAL).....	p. 82-109
<i>Labaly TOURÉ, Amandine Carine NJEUGEUT MBIAFEU, Marc YOUAN TA, Moussa SOW et Jean Patrice JOURDA</i>	
RESSOURCES NATURELLES ET CONFLITS DANS L'EST DU CAMEROUN : EXPLORATION DES APPROCHES INNOVANTES DES FEMMES POUR LA PRESERVATION DE LA PAIX ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES.....	p. 110-127
<i>Adrien Narcisse DEUDJUI, Lila Reni BIBRIVEN</i>	

IMPACTS SOCIO-SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL DES EPAVES DES VOITURES D'OCCASION DANS LA VILLE DE KARA AU NORD DU TOGO.....	p. 128-139
<i>Charifou TAIROU FOUSSENI, Assogba GUEZERE, Babénoun LARE</i>	
CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES DE LA GESTION DES EAUX USÉES À BOUNDIALI (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)	p. 140-151
<i>Brahima CISSE, Idrissa SARAMBE, Sindou Amadou KAMAGATE</i>	
EFFET PONT ET PRATIQUES DE MOBILITES SPATIALES DES POPULATIONS AU DEPART ET VERS JACQUEVILLE EN CÔTE D'IVOIRE.....	p. 152-172
<i>Djanin Raphaël GNANBE</i>	
PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES LIÉS A LA PRATIQUE AGRICOLE DANS LE BAS-FOND DE NATIO-KOBADARA DANS LA VILLE DE KORHOGO.....	p. 173-191
<i>Moussa COULIBALY, Nafolo Drissa YEO, Rosalie Gazalo ZOHOURE</i>	
LA NOIX DE CAJOU : ACTEURS ET PROCESSUS D'ACHEMINEMENT DES ZONES DE PRODUCTION DE BOUNDIALI VERS LE PORT D'ABIDJAN	p. 192-205
<i>Koulai Hervé YRO, Amara KONE</i>	

Philosophie

PLÉBISCITE DES COUPS D'ÉTAT EN AFRIQUE : LE MILITAIRE, HOMME PROVIDENTIEL ?.....	p. 206-223
<i>Juste Joris TINDY-POATY</i>	

Lettres modernes

DYNAMIQUE LITTERAIRE ET EXERCICE DU POUVOIR DANS LA SOCIETE AKAN : CAS DE « LA LEGENDE BAOULE » EXTRAIT DE "LEGENDES AFRICAINES" DE BERNARD DADIE	p. 224-239
<i>Mafiani N'Da KOUADIO</i>	

Sociologie et anthropologie

ROLE ET INTEGRATION DE LA FEMME RURALE DANS LA VIE SOCIOECONOMIQUE FAMILIALE A MADANA AU	
--	--

TCHAD.....	p. 240-251
<i>Tchago NDIKWE, Marina DOUBE</i>	
INFLUENCE DU GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA DOCUMENTATION DES INNOVATIONS LOCALES POUR LA PROMOTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NORD-BENIN.....	p. 252-274
<i>Georges DJOHY</i>	

DYNAMIQUE LITTERAIRE ET EXERCICE DU POUVOIR DANS LA SOCIETE AKAN : CAS DE « LA LEGENDE BAOULE » EXTRAIT DE "LEGENDES AFRICAINES" DE BERNARD DADIE

Mafiani N'Da KOUADIO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Résumé : Les Baoulé sont un peuple à plusieurs variantes qui appartiennent au grand groupe linguistique Akan. Ils se retrouvent disséminés pour la plupart au centre de la Côte d'Ivoire. Ce peuple, partagé entre forêt et la savane, serait issu d'un processus de migration suite à une guerre fratricide pour le contrôle du pouvoir dans l'ancien royaume ashanti. L'échec, la capitulation et la fuite qui justifient cette transhumance conduite par Abla Pokou, mettent à nu les contours singuliers du contrôle et de l'exercice du pouvoir dans la société Akan en général. Comment ce récit fantasmagorique et historique s'y prend-t-il pour mettre en lumière la conception du pouvoir et surtout sa pratique dans cette société matrilinéaire ? Pour mener à bien cette réflexion, nous aurons comme texte d'étude, La légende Baoulé extrait de « Légendes africaines » de Bernard Dadié. Nous nous appuierons également sur la sociocritique et sur des données historiques.

Mots-clés : légende baoulé, pouvoir, société Akan, Abla Pokou, migration

Abstract : The Baoulé are people with several variants who belong to the large Akan linguistic group. They are found scattered for the most part in the center of Côte d'Ivoire. This people divided between forest and savannah would come from a process of migration following a fratricidal war for the control of power in the ancient Ashant kingdom. The failure, capitulation and flight which justify this transhumance led by Abla Pokou, expose the singular contours of control and the exercise of power in Akan society in general. How does this phantasmagorical story go about highlighting the conception of power and especially its practice in this matrilineal society ? To carry out this reflection, we will have as study text « the baoulé legend » by Bernard Dadié. We will also rely on sociocriticism and historical data.

Keywords : Baoulé legend, power, Akan society, Abla Pokou, migration

Introduction

Les Baoulé, peuple appartenant au grand groupe linguistique Akan, se retrouvent naturellement dans le centre de la Côte d'Ivoire, bien que disséminés à travers les différentes régions forestières du sud et de l'ouest, du fait de leurs activités agricoles. Ce peuple, décrit comme paisible dans le royaume Ashanti, entretenait des rapports cordiaux et fraternelles avec ses voisins. Mais au décès du roi Osei Tutu, fondateur du royaume, un conflit éclata autour de 1717 entre les deux aspirants au trône, Opoku Ware et Daaku.

Cette guerre fratricide tourna à l'avantage du premier avec la mort de Daaku. Cet épilogue donna lieu à un massacre des parents et partisans du vaincu, consacrant ainsi la division et l'émettement du royaume fondé par Osei Tutu.

Face à cette désescalade, Abla Pokou décida de se mettre à l'abri, mais avec elle, les combattants et autres alliés restés fidèles à son frère, vers la côte est. C'est le début d'un exode long et pénible, fait d'incertitudes, de rebondissements et de pièges innombrables à travers la forêt. Finalement, les fugitifs, bravant les obstacles, réussissent à se défaire de l'eau de l'ennemi pour s'installer en Côte d'Ivoire, la nouvelle terre d'accueil. Cette communauté se fait appeler "Baoulé" qui signifie en langue twi¹² « l'enfant est mort », en mémoire du sacrifice du fils unique d'Abla Pokou lors de la traversée du fleuve Comoé. Une légende s'est développée et gravite autour du personnage central d'Abla Pokou, présenté comme un leader charismatique qui a su ramener sur le rivage, son peuple en proie aux turbulences du large avec bravoure et dignité. Ce récit oral met en évidence un dynamisme littéraire dans la description de la longue et difficile marche de ce peuple vers la liberté. Aussi, ce pan douloureux de l'histoire des Baoulés lève-t-il un coin de voile sur les contours singuliers du contrôle et de l'exercice du pouvoir dans la société akan en général :

- Comment cette légende qui s'apparente à un mythe fondateur fascine-t-elle par ses traits littéraires ?
- Comment ce récit fantasmagorique s'y prend-t-il pour mettre en lumière la conception du pouvoir et surtout son exercice dans l'univers akan ?

La légende baoulé est un récit qui, avec des caractéristiques spécifiques, font d'elle un genre oral dynamique. Mélant le réel à l'imaginaire, le merveilleux s'introduit au cœur de ce voyage palpitant qui s'apparente à une course-poursuite. La description des éléments de la nature et les différentes actions sur les acteurs en présence, nous projettent dans un magnifique tableau littéraire fait d'histoires et de rêveries. Au-delà de cette caractéristique, ce récit fortement ancré dans la tradition akan, ouvre une lucarne sur le pouvoir dans cette société matrilineaire en exposant ses différents attributs. Face à la conscience humaine, le pouvoir se montre d'autorité et est source de prestige. Dès lors, sa conservation exige fermeté et même sacrifice suprême.

Notre corpus sera « La légende Baoulé » de Bernard Dadié, extrait de son ouvrage *"Légendes africaines"*.

Pour mener à bien cette étude, nous aurons recours à la sociocritique qui est considérée par Claude Duchet (1979, p.16) comme l'expression d'un social vécu par la médiation de l'écriture dont l'essence dévoile la double fonction consommatrice et productrice

¹² Le twi est la langue que les fugitifs avaient leur migration en Côte d'Ivoire

d'idéologie. Il s'agit d'installer le social au cœur de l'activité critique et non à l'extérieur de celle-ci, d'étudier la place qu'il occupe dans l'œuvre par les dispositifs socio-temporels.

Nous ferons également appel à des données historiques, parce que la légende en tant que genre littéraire, admet un fond historique. Cela donnera donc lieu à un repérage d'éléments-symboles qui marquent la migration de ce peuple dans toute sa dynamique.

Notre travail se subdivisera en deux parties essentielles. La première partie relèvera les éléments qui fondent l'originalité et la littérarité de ce récit. La deuxième partie, s'intéressera quant à elle, au pouvoir et à ses différents aspects dans la société akan.

1. La légende baoulé, une dynamique littéraire

1.1. La légende en tant que récit narratif

Considérée comme un récit créé à partir de faits réels amplifiés par l'imagination populaire, la légende relate des vérités historiques. C'est à travers elle que les peuples traditionnels racontent les migrations des temps révolus.

Pour A. P. Kouakou (2022, p.30), la légende permet à un peuple de revivre « le geste » des ancêtres en afférissant la solidarité des membres et en sauvegardant leur civilisation avec des valeurs culturelles, religieuses, économiques et politiques.

De ce point de vue, ce récit, dans son déroulé, ramène à l'actualité le souvenir des gloires passées, constituant ainsi une sorte de motivation qui pousse la nouvelle génération à honorer les devanciers en promouvant les valeurs qui ont longtemps été les leurs.

En Côte d'Ivoire, le peuple baoulé s'est bâti une véritable légende dénommée « la légende baoulé », retracant la longue et périlleuse migration de ce peuple de son territoire originel qui est l'ancien royaume ashanti, vers la Côte d'Ivoire actuelle. Ce fait historique qui met un point d'honneur sur une figure de proue, Abla Pokou, décrit en réalité, la civilisation d'un peuple traditionnel, ses croyances, ses idéologies que le temps et les circonstances ne cessent de façonnner pour les générations actuelles et celles à venir. Ce récit oral, pour être conforme à sa structure de genre littéraire, renferme des éléments caractéristiques de base que sont : la situation initiale, l'élément déclencheur, le déroulement, le nœud et la situation finale.

1.1.1 La situation initiale

A l'origine, on nous présente un temps reculé et un peuple pacifique baignant dans l'abondance dans un cadre assez paisible. « Il y a longtemps, très longtemps, vivait au bord d'une lagune calme, une tribu paisible de nos frères. Ses jeunes hommes étaient nombreux, nobles et courageux. Ses femmes étaient belles et joyeuses. Et leur reine, la reine Pokou, était la plus belle parmi les plus belles » (B. Dadié, 1954, p.35).

On découvre à travers cette description spatio-temporelle marquée par « il y a longtemps, très longtemps », le caractère ancien de l'histoire qui évoque un peuple paisible en ses différentes composantes.

1.1.2. *Le déroulement et le nœud*

Cette cordialité et cette harmonie seront rompues brutalement par une guerre surprise. « Un jour, les ennemis vinrent nombreux comme des magnans. Il fallut quitter les paillettes, les plantations, la lagune poissonneuse, laisser les filets, tout abandonner pour fuir. Ils partirent dans la forêt » (B. Dadié, 1954, p. 35).

L'attaque par surprise qui constitue l'élément déclencheur, dévoile le caractère brusque et inattendu de la rupture. La supériorité numérique de l'adversaire ne laisse le choix qu'à la fuite. Le peuple choisit donc la vie et surtout la liberté, abandonnant donc tout aux mains de l'ennemi conquérant. Cette résignation, signe d'un échec cuisant face à un ennemi indomptable, condamne les fugitifs aux affres de l'exode. Cet errement perçu comme humiliant et déshumanisant, ne se fait pas sans heurts. Aux quolibets « A leur passage, l'hyène ricanait (*zlo myslné se smála*) », se sont également mêlés l'étonnement et la peur « l'éléphant et le sanglier (*cochon sauvage*) fuyaient », mais aussi les menaces « le chimpanzé grognait » et la pitié « le lion étonné s'écartait du chemin » (B. Dadié, 1954, p. 35).

Une interprétation multiforme se dégage de cet exode. De la moquerie en passant par la pitié, l'étonnement, la peur, la menace et la stupéfaction, chaque réalité y va de sa conception. L'histoire prend une nouvelle tournure, lorsque le peuple essoufflé, arriva au bord du fleuve, toujours talonné par l'armée ennemie.

Or, la colonne fut stoppée net par le fleuve comoé dont les eaux turbulentes marquaient les limites du royaume. Sur la rive opposée, la liberté. Derrière eux, la mort. Quelques hommes tentèrent de traverser à la nage, mais furent immédiatement emportés par le courant (V. Tadjo, 2004, p. 29).

Face à l'imminence du danger, un choix est opéré, déclenchant ainsi le nœud de cette trame. Selon le devin, l'esprit des eaux réclamait un sacrifice solennel pour que le peuple soit sauvé. Le peuple entra en lui-même et proposa ce qu'il avait de précieux au génie de l'eau :

« Et chacun donna ses bracelets d'or et d'ivoire, et tout ce qu'il avait pu sauver. Mais le sorcier les repoussa du pied et montra le jeune prince, le bébé de six mois : « Voilà, dit-il, ce que nous avons de plus précieux » (B. Dadié, 1954, p.35).

Le génie de l'eau refusa toutes les offrandes et réclama la vie du petit prince. Cette terrible nouvelle bouleversa la communauté tout entière comme le souligne ici B. Dadié (1954, p.36) : « Et la mère, effrayée, serra son enfant sur son cœur ».

Cette réaction de Pokou montre son attachement à son fils nouveau-né, qu'elle aimerait voir vivre. En elle-même, elle dût dire : non, ce n'est pas possible ! Jamais je ne sacrifierai mon fils, cet être innocent !

Ce rejet intérieur, jamais, Pokou ne pourra l'extérioriser, considérant le poids de la responsabilité qui pesait à présent sur ses épaules. Elle se résolut donc, malgré la douleur, à accéder à la requête de l'esprit du fleuve. « Mais la mère était aussi la reine et, droite au bord de l'abîme, elle leva l'enfant souriant au-dessus de sa tête et le lança dans l'eau mugissante » (B. Dadié, 1954, p. 37).

Un tel sacrifice dénote d'un courage extrême et d'un amour incommensurable. Ici, la reine assume la responsabilité qui est la sienne pour mériter la confiance du peuple. Pokou, à travers cet acte hautement spirituel et symbolique, montre à son peuple le sens de l'honneur qui commande le renoncement de soi.

1.1.3. *Le dénouement final*

C'est la fin de la course-poursuite. Les fuyards sont hors de danger grâce au pont érigé par les hippopotames. Cet acte final consacre la traversée du fleuve et le salut du peuple.

Alors les hippopotames, d'énormes hippopotames émergèrent et, se plaçant les uns à la suite des autres, formèrent un pont et sur ce pont miraculeux le peuple en fuite passa en chantant :

Ebe nin flê nin ba
Ebe nin flâ nin nan
Ebe nin flê nin dja
Yapen'sè ni dja wali
Quelqu'un appelle son fils
Quelqu'un appelle sa mère
Quelqu'un appelle son père
Les belles filles se marieront

Et la reine Pokou passa la dernière et trouva sur la rive (*břeh*) son peuple prosterné (*padl na tvarč.*). (B. Dadié, 1954, p. 37).

Le peuple réussit à atteindre l'autre rive, mettant ainsi fin à la longue et difficile traversée. En bon capitaine, Pokou ferma la marche de l'exode, s'étant d'abord assurée que son peuple était définitivement hors de danger. Cet acte lui valut allégeance et consécration en tant que reine. Mieux, le peuple choisit de porter le nom « Baoulé » en souvenir des paroles qu'elle prononça lorsqu'elle eut traversé le fleuve. « Mais la reine était aussi la

mère et elle put dire seulement « baouli », ce qui veut dire : l'enfant est mort. Et [c'est grâce à] la reine Pokou [que] le peuple garda le nom de Baoulé » (B. Dadié, 1954, p.37).

La rupture s'opéra à partir de cet instant. Une nouvelle destinée s'offrait à ce peuple qui doit à présent tirer un trait sur son passé pour affronter les nouvelles réalités de la terre d'adoption.

1.2. La légende baoulé, un récit oral mouvant

A côté de ces traits sus-cités, s'ajoutent également d'autres éléments littéraires qui font de cette légende, un joyau dans l'antre de la littérature orale. Il s'agit entre autres :

1.2.1. Du fantastique et du merveilleux

Le fantastique et le merveilleux sont considérés comme les effets spéciaux qui plongent l'auditeur dans un monde fait de rêve et de réalité. C'est un espace privilégié qui fait cohabiter deux mondes : le monde visible et le monde invisible. Il déborde également sur les divinités et certains éléments et phénomènes naturels. L'imagination dans l'exagération des faits, fait un large écho d'une réalité qui se mêle à la fiction, dans un décor ponctué de comparaisons et de métaphores. Cela se retrouve dans :

- la description des vainqueurs par leur nombre pléthorique : « *les ennemis vinrent nombreux comme des magnans.* »
- la description du fleuve devenu antipathique envers les fuyards : « *le fleuve mugissait* », « *les flots montaient jusqu'aux cimes des arbres et retombaient* »,
- la description des vaincus, tétanisés par la peur et la terreur : « *les fugitifs étaient glacés d'effroi* »
- la description du dénouement final avec le sacrifice du bébé de six mois : « *Alors les hippopotames, d'énormes hippopotames émergèrent et, se plaçant les uns à la suite des autres, formèrent un pont* ».
- la description des divinités qui influencent la destinée des humains. Le sorcier parla : « *l'eau est devenue mauvaise, dit-il et elle ne s'apaisera que quand nous lui aurons donné ce que nous avons de plus cher* ».

Cette légende en tant que faisceau littéraire, permet à l'esprit, dans une sorte de dynamique ingénieuse et imaginative, de s'élancer dans un état performatif fascinant. Cela se perçoit à travers des notions-clés du récit comme : l'enfant sacrifié, le fleuve, l'ennemi pourchasseur et les hippopotames.

Et l'enfant ? Était-ce véritablement un enfant ?

Ne symbolisait-il pas plutôt ce que le peuple avait de plus cher et qu'il fallait céder ?

Le fleuve était-il bien un fleuve ?

L'armée ennemie n'était-elle pas en quelque sorte ce raz-de-marée dans lequel Pokou et ses partisans allaient se noyer ?

Les soldats du roi prêts à se déverser sur eux, à les broyer et à leur faire éclater les poumons étaient-ils cette lame de fond qui allait les engloutir ?

Et l'enfant ? Etait-ce véritablement un enfant ?

Ne symbolisait-il pas plutôt ce que le peuple avait de plus cher et qu'il fallait céder, abandonner pour ouvrir un passage entre les rangs de cette puissance armée

Qu'en est-il de cet événement extraordinaire qui se produisit par la suite ?

Les hippopotames surgissant de l'eau afin de former un pont, n'était-ce pas l'image symbolique d'un pacte de paix, le roi acceptant de laisser la vie sauve aux partisans de Pokou ? (V. Tadjo, 2004, p.82-8).

Cette description de la légende montre à quel point l'esprit en liberté peut prendre son envol en plaçant le lecteur au cœur de l'action. C'est une véritable invitation à un voyage fantastique fait d'imagination, de symbole et de rêve.

1.2.2. *La subjectivité*

La légende en tant que récit oral, connaît des transformations, des déformations dans le rendu des faits en fonction des auteurs, de leurs intentions et de la cible visée. L'imaginaire côtoie le réel dans ce type de récit. Parfois l'appréciation est laissée libre cours pour permettre à chacun de se faire sa propre opinion sur la question. C'est le cas par exemple de l'enfant sacrifié. A ce niveau, des avis divergent quant à sa réelle filiation. Certains estiment que ce dernier est effectivement le fils unique de la reine. D'autres, par contre, pensent que la reine n'a pas eu d'enfant. Elle a sacrifié son neveu, donc l'enfant de sa sœur. D'autres encore comme Véronique Tadjo, soutiennent que l'enfant pouvait être le fils légitime de la reine, son neveu, un esclave ou même un membre anonyme de la communauté.

Il est aussi possible que l'enfant sacrifié n'ait pas été le fils de Pokou, mais l'un de ses petits neveux.

Et s'il s'était agi en fait d'un enfant d'esclave ?

Le destin du peuple en aurait-il été changé ?

Il n'y eut peut-être aucun enfant, mais plutôt un homme, jeune, une âme généreuse qui aurait de plein gré accepté de se sacrifier, convaincu qu'il donnait sa vie pour sauver les autres.

Pupilles écarquillées, souffle haletant, cœur battant et mains tremblantes, il aurait offert son corps aux dieux affamés (V. Tadjo, 2004, p.83).

Ces différentes appréhensions se poursuivent avec le bout de phrase attribué à Abla Pokou lorsqu'elle atteignit l'autre rive. Cette phrase emblématique fait également l'objet

d'interprétations multiples. On a « ba ouli » qui signifie "l'enfant est mort". Ici, il n'y a aucune précision sur l'enfant. Il peut être le fils de la reine ou celui de quelqu'un d'autre.

On a aussi « nwa ouli » qui signifie "mon enfant est mort". Ici, on conçoit l'enfant sacrifié comme étant celui sorti des entrailles de la reine. Cette appartenance indubitable est confortée par la présence du déterminant possessif « mon » qui se rapporte à la possession. On a encore « waoulé » qui signifie « l'enfantement ». Cette expression ne fait point allusion à l'enfant sacrifié, mais plutôt à la difficulté qui entoure l'enfantement.

1.2.3. Le fond historique

Le fond historique se conçoit ici comme l'objet observable sur lequel l'on peut poser le regard et y mener une réflexion. La légende baoulé porte sur un fait de migration se rapportant à un peuple. Elle fait également allusion à des populations, des lieux et représentations diverses.

Le peuple baoulé dont il est question dans cette légende, est bel et bien présent en Côte d'Ivoire. Il constitue aujourd'hui, une frange très importante du grand groupe linguistique Akan, avec plusieurs démembrements disséminés principalement dans le centre du pays, où ils ont bâti de grandes agglomérations comme Yamoussoukro (capitale politique de la Côte d'Ivoire), Toumodi, Dimbokro, Bouaké, Sakassou, etc.

De nombreux vestiges et témoignages font état de la réelle existence de la reine Abla Pokou. On notera par exemple la région de Tiassalé, qu'elle a traversée avant de s'installer dans le village d'Akawa, non loin de la ville de Bouaké où elle y aurait passé le restant de sa vie.

Le royaume ashanti comme point de départ de l'exode des Baoulés, existe dans l'actuel Ghana, dans la région de Koumassi. Le fleuve, lieu du sacrifice, existe sous le nom de fleuve Comoé. Il prend sa source dans l'ancienne Haute-Volta, traverse tout l'est ivoirien pour se jeter dans l'océan Atlantique.

1.2.4. Un ancêtre vénéré

Pour avoir conduit son peuple à bon port malgré les turpitudes, et en guise de reconnaissance, Pokou fut consacrée reine. Mieux, le peuple prit pour attribut nominatif, le bout de phrase qu'elle a murmuré lorsqu'elle atteignit l'autre rive. Elle est une véritable icône dans la cosmogonie baoulé et fait l'objet d'une kyrielle d'études et de représentations dans le monde culturel et universitaire en Côte d'Ivoire. Au-delà de l'aspect littéraire, cette légende qui prend sa source dans une approche de pouvoir et de succession, ouvre implicitement une lucarne sur l'exercice du pouvoir dans la société Akan.

2. Autopsie de l'exercice du pouvoir au regard de la légende baoulé

La société Akan est divisée en trois grandes catégories. On a la noblesse qui regroupe les familles royales et alliées, le grand peuple et les esclaves. Les nobles détiennent le

pouvoir et l'exercent. La transmission se fait de père en fils (cas du lignage paternel) et de l'oncle au neveu (cas du lignage maternel).

La légende Baoulé telle que racontée par B. Dadié promeut des notions implicites qui aident à une bonne gouvernance. Il s'agit entre autres de la qualité du souverain, de la guerre comme symbole de consolidation du pouvoir, de la prise en compte du monde spirituel, de l'importance du sacrifice et de la place de la femme.

2.1. Le choix du souverain

La fonction de roi ou chef dans la société Akan est préétablie. Seule la lignée désignée comme telle peut désigner en son sein des individus pour l'exercice du pouvoir suprême. Dans cette légende, nous sommes en présence de deux protagonistes, Opoku Ware et Daaku, tous deux, neveux du roi issus du lignage matrilinéaire.

Dans les lignages matrilinéaires ou matrilignages, seule la descendance par les femmes est prise en compte dans la détermination de la parenté. Le statut de l'individu dans ce système se détermine essentiellement par rapport à la mère...En Côte d'Ivoire, la filiation matrilinéaire se rencontre chez les Sénoufo (sauf ceux de Boundiali en contact avec les Malinké), la plupart des Akan (M. Koné et N. Kouamé, 2005, p.21-22).

Ces peuples considèrent la maternité comme une observation et la paternité, une hypothèse. Le successeur du roi est donc choisi parmi ses neveux. Mais ce choix obéit aux critères établis par la société et entérinés par le conseil des sages. Ce procédé qui, selon certains, débouche sur l'arbitraire, aiguise la convoitise et souvent la haine au niveau des prétendants. La confrontation entre Opoku Ware et Daaku montre que le choix de l'héritier est un exercice difficile, chacun des prétendants voulant absolument être l'héritier.

2.2. La guerre comme symbole de consolidation du pouvoir

Considérée comme un dysfonctionnement de l'ordre établi, la guerre avec son corolaire de destructions, s'appréhende à la fois comme un facteur endogène et exogène.

Comme facteur endogène, la guerre peut survenir aussi bien à la succession que pendant l'exercice du pouvoir. Le choix des sages peut être contesté par des dissidents qui décident alors d'entrer en rébellion. L'ivresse du pouvoir, la mauvaise gestion des biens de la famille, du clan ou même de la communauté, peuvent aussi susciter l'envie, la convoitise et la révolte des frères qui deviennent alors ennemis. On assiste à la formation de clans au sein de la famille royale et la guerre se conçoit comme ultime recours pour dépasser les antagonismes.

Comme facteur exogène, la guerre peut survenir en cas d'annexion du territoire par des rébellions portées par des peuples ennemis. Dans ce cas, la conservation de l'intégrité territoriale impose le recours à la force pour rétablir le royaume dans toutes ses dimensions.

2.3. La prise en compte du monde spirituel

Dans les sociétés traditionnelles, la cadence de la vie est rythmée par les rites.

Une société ne peut pas vivre sans rites. Toute notre vie en est tissée. (...). Le rite apparaît comme une assurance qu'on s'invente pour maîtriser l'épisodique et l'aléatoire. Il permet de dépasser l'angoisse de l'incertitude face à une entreprise ou à une situation dont l'issue engage la sécurité de l'individu ou du groupe (L.V. Thomas, 1985, p.7).

Au cœur de cette pratique, se trouve le spirituel qui occupe une place de choix dans la conduite des affaires politiques. La vie communautaire est calquée sur un modèle de croyance largement partagé entre deux réalités : le visible et l'invisible. Ce couple crée une dialectique qui permet un fonctionnement harmonieux de la vie communautaire.

Le village, chez les Songhays comme chez les Zarma, n'est pas seulement l'agglomération visible avec ses carrés de case et les hommes qui les habitent. Il est, chez eux, une Entité, d'abord spirituelle, une force constituée suivant des sacrifices propitiatoires déterminés après lesquels le village est « planté » (H. Boubou, 1971, p.43).

Dans le contexte traditionnel, rien ne se fait sans l'accord du spirituel incarné par les ancêtres, les génies, les sorciers et autres devins qui servent d'interfaces entre les humains et l'être suprême, créateur de l'univers. Le chef dans la société traditionnelle et principalement chez les Akan, doit subir une longue et minutieuse initiation avant d'être consacré dans sa fonction. La parole est l'un des éléments au cœur de cette formation. En effet, le chef doit avoir une approche particulière avec cette dernière. Cet outil de communication de base doit être manipulé avec dextérité par le souverain, car comme le précise D. Zahan (1963, p.9) : « L'homme n'a pas de queue, il n'a pas de crinière ; le point de prise de l'homme est la parole qui sort de sa bouche ».

Une fois consacré, il doit recourir aux ancêtres et aux génies protecteurs dans ses prises de décision, à travers une libation, acte hautement spirituel qui allie les deux mondes dans la gestion communautaire. Ici, lorsqu'une décision engage la vie de la communauté, le chef sollicite la bénédiction des ancêtres, consacrant ainsi l'ascendance du monde spirituel sur celui des vivants. Dans cette légende, l'on évoque par exemple :

- Le génie de l'eau : « Il avait fallu qu'un mauvais génie l'excitât contre eux » ;
- Le sorcier : « Et pour la première fois, le sorcier (*kouzelnik*) », « Mais le sorcier les repoussa du pied et montra le jeune prince, le bébé de six mois ».

Le sorcier dans la spiritualité africaine est un personnage doté d'un pouvoir surnaturel, capable de sortir de son enveloppe charnelle pour explorer le monde mystique et y revenir. Il détient des pouvoirs lui permettant de rentrer en contact avec les génies et autres divinités invisibles. Face à un fleuve furibond, la force des humains connaît des

limites. Seul le sorcier ou le devin peut interroger le génie de cette eau, ce qui a permis d'ailleurs de dénouer une situation qui devenait de plus en plus intenable.

L'exercice du pouvoir chez les Akan, pour être efficace, se nourrit nécessairement du paradigme de la spiritualité. Le pouvoir vient des ancêtres qui le lègue à un représentant vivant à qui ils impriment la façon dont il doit être géré. Le roi ou le chef se réfère toujours à ces êtres invisibles (ancêtres, divinités et génies protecteurs) par l'entremise des génies et des sorciers.

2.3. Le don de soi

Selon H. Diabaté :

Le chef doit prêter un serment qui lui interdit de divulguer les secrets dont il est le dépositaire ; il promet en outre, dans l'exercice public de ses fonctions, de ne renseigner que l'aspect ouvert de l'histoire, de ne se référer à l'histoire fermée que lors des procès importants, et seulement lorsqu'il se retire avec ses pairs pour délibérer en conseil restreint (H. Diabaté, 1986, p.74).

En plus de cette restriction à lui imposée dans l'exercice de ses fonctions, le roi, le chef ou l'autorité traditionnel établi, doit faire preuve de don de soi. Il doit privilégier l'intérêt de ses sujets avant les siens. Dans certaines circonstances où son action peut être jugée comme ultime, le chef ne doit point se dérober face à l'adversité. Il doit tout mettre en œuvre pour préserver sa communauté des affres de l'ennemi et du malheur. Tout doit y passer, y compris le sacrifice suprême tel que caricaturé ici dans cette légende. Abla Pokou, consciente de la confiance placée en elle en tant que cheffe, n'a pas hésité à se défaire, le cœur en lambeaux, de son fils, fut-il unique et prince héritier. Ce sang pur (celui d'un prince) et innocent (bébé de six mois) considéré comme expiatoire, rachète donc un peuple en déroute et en perte d'espoir. Ce geste symbolique indique que le chef doit faire don de sa personne pour la communauté dont il a la charge.

2.4. La place du sacrifice

L'exercice du pouvoir étant fortement influencé par le monde invisible, les ancêtres, les génies et autres forces mystiques sont souvent sollicités par les vivants lors d'événements solennels. Cette invitation qui constitue un moment d'adoration, se fait au travers de sacrifice. On immole des animaux dont le sang sert d'élément purificateur. L'usage du sang se justifie par le fait que ce liquide visqueux qui comporte le code génétique et une énergie qui détermine un lien, une alliance, une filiation, une appartenance.

Dans les sociétés traditionnelles en général et Akan en particulier, le lien de sang est l'élément principal sur lequel est bâti la parenté. Jacques Lombard cité par Mariatou Koné et Kouamé N'guessan (2005, p18), définit la parenté comme « *un ensemble de règles qui déterminent la descendance, la succession, le mariage et les relations sexuelles, la résidence et le statut des individus et des groupes selon les liens de consanguinité* ».

Le sang, ce liquide précieux et sacré, consacre la vie dans toutes ses dimensions. C'est donc fort de cela que dans l'éducation traditionnelle, l'on insiste sur le fait de se garder de verser le sang d'autrui.

Le sang humain est si précieux qu'il symbolise à lui seul, l'identité de l'individu. C'est ce dernier qui unit l'être à ses géniteurs, à ses frères et surtout à ses ancêtres. C'est un lien indissoluble qui jette les bases de l'héritage. Réclamer le sang humain comme c'est le cas dans cette légende, montre toute l'importance de l'enjeu. Ici, plusieurs vies sont menacées et leur rachat passe nécessairement par un sang pur et innocent. Le pouvoir, dans ses différents rapports avec le cosmos, doit s'approprier les actes sacrificiels auxquels prennent plaisir les acteurs de l'autre monde.

2.5. La place de la femme

Cette légende nous rappelle que la troupe en déroute a été conduite par une femme, Abla Pokou. Cette figure féminine a une symbolisation particulière dans l'exercice du pouvoir chez les Akan. En réalité, les partisans et alliés défaites de Daaku refusant l'aliénation, confient leur destin à une femme qui les engage dans une aventure aux contours incertains. Le personnage emblématique incarné par Pokou montre ici la place de la femme dans le dispositif de la gouvernance chez les Akan. En tant que procréatrice, la femme est porteuse de vie et s'associe rarement à ceux qui la détruisent de façon crapuleuse. En scellant leur sort à celle de Pokou, la troupe choisit la vie puisque la femme incarne la vie. Mieux, elle a l'assurance de la loyauté et de la fidélité. Le cheminement fut long et la traversée, pénible. Cependant, malgré les obstacles, Abla Pokou a su garder la barque jusqu'à obtenir le salut de son peuple. Elle apparaît ici comme le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.

Dans les arcanes du pouvoir, la femme, bien que n'étant pas aux premières loges, apparaît comme un personnel central du dispositif. En effet, comme le timonier qui impose une trajectoire à la barque, la femme est celle qui pose les jalons éducationnels du futur souverain en sollicitant le mixage des deux mondes. Ce rôle capital est généralement confié aux femmes avancées en âge, dont certaines sont des prêtresses (Komians). Ces dernières ont cette spécificité de communier avec les acteurs du monde invisible et sont investies de missions prophétiques.

Au-delà donc de cette fonction, la femme reste une fidèle compagnon et un conseiller pour le roi (épouse et reine-mère). C'est à juste titre que ce proverbe Akan affirme que « la femme est la ceinture qui tient le pantalon de l'homme ».

Ce récit ouvre également une fenêtre sur un chapitre tout aussi intéressant comme celui de l'exercice du pouvoir dans l'univers Akan. Ce pouvoir qui symbolise la toute-puissance du chef sur ses sujets, compose avec certaines réalités comme la guerre, le sacrifice de sang, la place de la femme, etc. Cette liste non-exhaustive montre à quel point le pouvoir est précieux et impose donc de la magnanimité pour son contrôle et son exercice.

Conclusion

L'exploration d'une des légendes les plus célèbres de notre pays, la légende baoulé, montre que cette légende est une compilation littéraire fait de faisceaux fluorescents qui créent une euphorie cénesthésique sur l'auditoire. Les différents tableaux et la magie des transformations fantastiques éveillent la conscience et permettent à l'esprit en liberté de vivre une aventure palpitante et passionnante d'un peuple en quête de liberté. Nous découvrons ici, un genre littéraire avec des éléments décrivant un état émotionnel qui emballe le lecteur en le plaçant au cœur de l'action. La présence de nombreuses images et leurs différentes symbolisations adoubées d'un imaginaire noyé dans une symbiose inter-générique constituée de chants sacrés, sonnent comme un véritable régal pour l'esprit. Le grossissement des faits dans la description de la souffrance du peuple en déroute, étale à la face de tous, l'amertume qui entoure généralement l'échec. La fuite et surtout la quête d'une nouvelle aurore captivent les pas cadencés des fuyards dont le cœur bat désormais à l'unisson. Pokou, la cheffe de cette expédition forcée, en bon commandante, fera preuve de résilience tout au long de ce voyage, malgré un environnement délétère et hostile à tous égards.

Cette légende qui est un réservoir d'enseignements, montre une Pokou déliant une à une les différentes pièces du puzzle pour conduire son peuple loin des soubresauts de sa terre originelle. A aucun moment de son parcours, la reine n'a abdiqué. Au contraire, faisant preuve de témérité, elle est allée jusqu'au bout de sa passion.

La fougue a eu finalement raison de la peur engendrée par la défaite. Au final, le peuple est sauvé, mais en payant le prix fort. Le prince héritier, le fils unique est sacrifié pour la multitude, ouvrant ainsi la voie à la liberté et à une nouvelle espérance autour de laquelle gravite une immense humanité. Cet acte unique et salvateur, signe expiatoire d'un peuple en décadence, révèle un pan de la spiritualité africaine à travers le salut par le sang innocent et immaculé.

Sous un autre angle, ce récit ouvre une lucarne sur la gestion du pouvoir chez les Akan. Des notions sous-jacentes se dégagent et révèlent leur étroitesse avec l'exercice du pouvoir. Il s'agit entre autres du choix du chef, de la prise en compte du monde spirituel, du don de soi, du sacrifice, de rôle de la guerre et de la place de la femme. Tous ces éléments présentent le pouvoir comme un phénomène mouvant, instable qu'il faut préserver au prix de mille sacrifices.

ANNEXES : CORPUS DE TEXTE

LA LÉGENDE BAOULÉ transcrit par Bernard Dadié

Il y a longtemps, très longtemps, vivait au bord d'une lagune calme, une tribu paisible (*mírní*) de nos frères. Ses jeunes hommes étaient nombreux, nobles et courageux, ses femmes étaient belles et joyeuses. Et leur reine, la reine Pokou, était la plus belle parmi les plus belles.

Depuis longtemps, très longtemps, la paix était sur eux et les esclaves mêmes, fils des captifs des temps révolus (*dávno*), étaient heureux auprès de leurs heureux *maîtres*.

Un jour, les ennemis vinrent (*přišli*) nombreux comme des magnans (*červení mravenci*) Il fallut quitter les paillettes (*slaměné chýše*), les plantations, la lagune poissonneuse, laisser les filets (*sítě*), tout abandonner pour fuir(*utéct.*)

Ils partirent dans la forêt. Ils laissèrent aux épines (*trni*) leurs pagnes (*suknice*), puis leur chair (*kůže*.) Il fallait fuir toujours, sans repos, sans trêve (*neustále*), talonné (*pronásledováni*) par l'ennemi féroce.

Et leur reine, la reine Pokou, marchait la dernière, portant au dos son enfant. À leur passage l'hyène ricanait (*zlomyslně se smála*), l'éléphant et le sanglier (*cochon sauvage*) fuyaient, le chimpanzé grognait et le lion étonné s'écartait du chemin.

Enfin les broussailles (*křoví*) apparurent, puis la savane et les rôniers (*palmy*) et, encore une fois, la horde entonna (*začala zpívat*) son chant d'exil :

*Mi houn Ano, Mi houn Ano, blâ ô
Ebolo nigué, mo ba gnan min –
(Mon mari Ano, mon mari Ano, viens,
Les génies de la brousse m'emportent.)*

Harassés, exténués (*velmi unavení*), amaigris, ils arrivèrent sur le soir au bord d'un grand fleuve dont la course se brisait sur d'énormes rochers. Et le fleuve mugissait (*bučela*), les flots montaient jusqu'aux cimes des arbres et retombaient et les fugitifs étaient glacés d'effroi (*zkamenělí hrůzou*).

Consternés, ils se regardaient. Était-ce là l'Eau qui les faisait vivre naguère (*kdysi*), l'Eau, leur grande amie ? Il avait fallu qu'un mauvais génie l'excitât contre eux.

Et les conquérants devenaient plus proches. Et pour la première fois, le sorcier (*kouzelník*) parla : « L'eau est devenue mauvaise, dit-il et elle ne s'apaisera que quand nous lui aurons donné ce que nous avons de plus cher. » Et le chant d'espoir retentit (*zazněl*) :

*Ebe nin flê nin ba
Ebe nin flâ nin nan
Ebe nin flê nin dja*

Yapen'sè ni dja wali
Quelqu'un appelle son fils
Quelqu'un appelle sa mère
Quelqu'un appelle son père
Les belles filles se marieront

Et chacun donna ses bracelets d'or et d'ivoire, et tout ce qu'il avait pu sauver. Mais le sorcier les repoussa du pied et montra le jeune prince, le bébé de six mois : « Voilà, dit-il, ce que nous avons de plus précieux ».

Et la mère, effrayée, serra son enfant sur son cœur. Mais la mère était aussi la reine et, droite au bord de l'abîme, elle leva l'enfant souriant au-dessus de sa tête et le lança dans l'eau mugissante.

Alors les hippopotames, d'énormes hippopotames émergèrent et, se plaçant les uns à la suite des autres, formèrent un pont et sur ce pont miraculeux le peuple en fuite passa en chantant :

Ebe nin flê nin ba
Ebe nin flâ nin nan
Ebe nin flê nin dja
Yapen'sè ni dja wali
Quelqu'un appelle son fils
Quelqu'un appelle sa mère
Quelqu'un appelle son père
Les belles filles se marieront

Et la reine Pokou passa la dernière et trouva sur la rive (*břeh*) son peuple prosterné (*padl na tvař*). Mais la reine était aussi la mère et elle put dire seulement « baouli », ce qui veut dire : l'enfant est mort.

Et [c'est grâce à] la reine Pokou [que] le peuple garda le nom de Baoulé.

Références bibliographiques

- Sources écrites

BOUBOU Hama, 1971, *Essai d'analyse de l'éducation africaine*, Abidjan, Club Africain du Livre

DADIE Bernard, 1954, *Légendes africaines*, Paris, Presses Pocket

- DIABATE Henriette, 1986, *Le sanvin, sources orales et histoire*, Abidjan, NEA
- DUCHET Claude, 1979, *Sociocritique, la critique littéraire que sais-je*, Paris, Nathan
- KONE Mariatou et KOUAME N'guessan, 2005, *Socio-anthropologie de la famille en Afrique, Evolution des modèles en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Les Editions du CERAP
- KOUAKOU Amandine Prisca, 2022, « De la dynamique chez quelques romanciers africains : cas de la légende d'Abla Pokou dans Légendes africaines de Bernard Dadié et dans Reine Pokou de Véronique Tadjo », in « *Akofena* », pp.29-38
- TADJO Véronique, 2004, « Reine Pokou », in *Actes Sud*, pp.78-89
- THOMAS Louis-Vincent, 1985, *Rites de mort*, Paris, Fayard
- ZAHAN Dominique, 1963, *La dialectique du verbe chez les Bambara*, Paris, Mouton

- **Sources numériques**

- <https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/08/03-T06v03-21>
- <https://fr.scribd.com/document/535828975/Legende-baoule>
- <https://fr.tul-recherches/publications-la legende baoule>